

IRP, Comité Social et Économique (CSE) et délégués syndicaux



DTRS-12 2 Jours (14 Heures)

Description

Cette formation apporte la connaissance des fondamentaux sur les droits et devoirs, rôles et missions de chacune des IRP afin d'améliorer la qualité du dialogue social dans l'entreprise. Ce programme de formation prend en compte les dernières évolutions légales.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Président ou futur président de CSE ou d'établissement. DRH, RRH. Directeur / Responsable des relations sociales. Responsable de site ou d'unité. Juriste en droit social. Toute personne amenée à travailler avec les représentants du personnel.

Prérequis

Aucune

Les objectifs de la formation

- Distinguer les attributions des représentants du personnel : CSE, Conseil d'Entreprise et rôle des syndicats suite aux ordonnances Macron.
- Maîtriser le fonctionnement, identifier les droits et devoirs de ces nouvelles instances.
- Évaluer ses pratiques et identifier ses marges de manœuvre dans les relations avec les IRP.

Programme de la formation

Identifier la place des différentes

- IRP dans le dialogue social Changements apportés par les ordonnances Macron et place du CSE.
- Influence des syndicats : DS, RSS, représentant au CSE, et enjeux de représentativité.
- Conseil d'Entreprise et représentants de proximité.
- Mise en situation Quiz juridique sur le dialogue social.

Maîtriser le rôle et les missions des instances

- Attributions du CSE : les missions (économiques, sécurité et conditions de travail), obligations d'information et périodicité, droits d'alerte, rôle du Comité Central du CSE, activités sociales et culturelles.
- Attributions des OS représentatives et non représentatives : RSS / RS au CSE / missions et négociation collective.
- Mise en situation Adaptation de ses comportements avec les IRP selon les situations.

Cerner le fonctionnement du

- CSE et des différentes instances Composition du CSE : président, secrétaire et trésorier, commissions obligatoires et facultatives.
- Réunions et périodicité.
- Négociations obligatoires.
- Nouvelles conditions de signature d'accord.
- Mise en situation Réalisation d'un puzzle sur le fonctionnement des IRP.

Identifier les moyens d'exercice du mandat des

- RP Moyens financiers et de fonctionnement.
- Recours à l'expertise.
- Heures de délégation et liberté de déplacement.
- BDES.
- Droit renforcé à la formation, statut protecteur.
- Mise en situation Jeu sur les moyens des IRP.

Certification

- Évaluation des compétences à certifier via un questionnaire en ligne intégrant des mises en situation (40 minutes).
- Pour en savoir plus sur les activités à distance Pour s'approprier les apports d'un expert sur un point théorique ou pratique : une vidéo 'L'histoire du syndicalisme en France' ; une vidéo 'Zoom sur la CGT' ; une vidéo 'Zoom sur la CFDT' ; une vidéo 'Zoom sur Force Ouvrière' ; une vidéo 'Zoom sur la CFTC' ; une vidéo 'Zoom sur la CFE-CGC' ; une vidéo 'Zoom sur l'UNSA' ; une vidéo 'Zoom sur l'USS'.